

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 7cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

Toutes les personnes qui désirent s'abonner à la "Gazette des Campagnes," ou payer leur abonnement, envoyer des annonces, devront s'adresser, par lettres affranchies, au soussigné Propriétaire-Gérant. C'est à lui aussi que devront se payer les arérages.

Toutes les lettres qui auront pour but d'aider la rédaction par correspondances, par avis ou de toute autre manière, devront être adressées au "Réducteur Agricole, à Ste. Anne de la Pocatière.

Nos ressources restreintes nous mettent dans la nécessité de rappeler aux souscripteurs de la GAZETTE que l'abonnement est payable d'avance, si ce n'est pour l'année, au moins par trimestre. Les abonnements devront durer au moins six mois. Ceux qui voudraient cesser leur abonnement, devront nous avertir au moins un mois d'avance.

Les nouveaux abonnés qui désireraient avoir les numéros déjà publiés devront nous en avertir, et si le nombre en est assez considérable, nous les réimprimerons.

Les anciens abonnés qui ont payé l'année entière à M. Emile Dumais, ont droit à 18 numéros d'ici au 1er novembre prochain. Les nouveaux abonnés devront payer TROIS CHELINS pour d'ici à la même date, ou TRENTE SOUS par 8 numéros.

A partir du 1er novembre tous les abonnements seront sur le même pied, et courront en même temps.

Messieurs les Éditeurs de journaux qui veulent bien honorer la "Gazette des Campagnes" de leur échange, auront la bonté d'adresser à l'avenir au Rédacteur à Ste. Anne de la Pocatière.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

BONS EXEMPLES.

Aujourd'hui nous cédon's notre place à un correspondant qui, par les exemples qu'il fait connaître, complète en quelque sorte ce que nous avons écrit sur la possibilité d'améliorer nos terres. Cette fois ce ne sont plus des étrangers, mais des enfants du sol qui, par leur expérience, prouvent à leurs concitoyens qu'ils peuvent, sans être riches, doubler et tripler les revenus de nos clamps.

Nous aurions voulu ne pas interrompre le cours de nos causeries, mais l'à-propos de cet écrit, ses rapports avec notre dernier article, et le défaut de place dans nos colonnes destinées aux correspondances, nous mettent dans la nécessité d'en agir ainsi.

De la culture améliorée.

S'il est un moyen sur lequel il faut insister constamment, dans l'amélioration de la culture canadienne c'est bien celui du bon exemple. Les préceptes sur ce point, comme en bien d'autres choses, même les plus essentielles, trouvent toujours des contradicteurs. L'ignorance, le défaut de jugement, l'amour propre, la paresse d'esprit et de corps, s'élèvent souvent contre la raison, et même contre la nécessité ou la sainteté du précepte. Mais, placez à la portée de ces esprits malades, un exemple de la vérité que vous prêchez, alors, le plus souvent, on abat pavillon et on reconnaît la vérité. Il n'y a plus en quelque sorte que les aveugles-nés ou les esprits unpeu hiboux qui ferment les yeux à la lumière.

Depuis qu'un meilleur esprit public a commencé de

se faire, à l'égard de l'amélioration de l'agriculture canadienne, bien de bons exemples ont été donnés, et ont fait plus peut-être pour convaincre les esprits prévenus que les enseignements directs. Par exemple, il y a déjà assez longtemps qu'on nous dit que les travaux faits sur la ferme du Collège de Sainte Anne, ont servi beaucoup à éclairer quelques cultivateurs, et à les engager à imiter chez eux en petit ce qui se fait là plus en grand. Et pourtant, l'exemple, ici, avait son mauvais côté, selon la manière de juger ordinaire à nos cultivateurs routiniers. Là, disait-on, on cultive en grand parce qu'on a les moyens. On y pratique le drainage, on y fait des clôtures en pierre, on y élève de beaux et de nombreux animaux, on y a ce qu'il faut pour y fumer le sol abondamment; enfin on y fait des merveilles parce que les moyens y sont. Mais, ajoutait-on, l'habitant peut-il faire ces choses? En a-t-il les moyens, quand même il le voudrait?—Et oui certainement il en a les moyens. D'abord qu'il fasse en petit ce qu'il voit faire ici en grand. Du reste les moyens sont absolument les mêmes: c'est-à-dire avec moins d'argent, que le cultivateur fasse, avec ses bras, sa charrue, ses animaux, ses engrais, et surtout avec ses fils et son intelligence, ce que font, avec les mêmes moyens, ceux dont il ne peut comprendre les succès en agriculture. Et que font les grandes dimensions d'un champ pour prouver le succès de ces moyens? Six arpents de terre suffisent pour développer tous les secrets de ce succès, comme le dit et l'explique, en ce moment, la *Gazette des Campagnes*. Lisez donc seulement, et, mettant de côté, un instant, votre amour-malheureux pour la routine, proposez-vous de suite d'essayer du moins ces secrets si simples. D'ailleurs vous n'y perdrez pas plus à cet essai que n'y ont perdu les bons esprits qui ont su mettre enfin leurs préjugés de côté. De nouveaux exemples s'offrent à vous, en ce genre, tous les jours. Déjà il en a été cités dans la *Gazette*, et nous prions de nouveau tous les amis de la bonne cause de lui en faire connaître le plus qu'ils pourront; car, encore une fois, c'est le plus fort argument pour la plupart des récalcitrants.

L'année dernière, à St. Jean Chrysostome, près de Québec, il y a eu des résultats tout-à-fait heureux et encourageants en faveur de l'agriculture raisonnée et raisonnable. Ces résultats ne datent pas seulement de cette année. Grâce au bon exemple donné par deux des principaux citoyens du lieu, des cultivateurs, un surtout, M. Louis Cantin, ont eu le bon esprit d'essayer la réforme de leur culture. Ils n'y ont rien perdu, certes. Au contraire, outre les produits nouveaux qu'ils ont obtenus de cette réforme; outre l'amélioration graduelle de leurs champs qui leur promet pour l'avenir de meilleurs rendements, ils ont acquis l'intelligence et la certitude de l'efficacité de la nouvelle méthode. Ils se proposent donc de continuer l'exercice de cette méthode jusqu'à ce que toutes les parties de leurs terres y aient été soumises; et pour y réussir avec plus d'intelligence de la chose, ils souscrivent aux journaux agricoles. Déjà la *Gazette des Campagnes*, grâce surtout à la sage bienveillance de M. le

Curé du lieu, compte un bon nombre de souscripteurs parmi ces cultivateurs bien disposés, et bientôt ce nombre sera doublé.

M. Cantin avait commencé comme d'autres cultivateurs d'un bon esprit. Il lisait attentivement le journal agricole que M. le Curé lui passait, et il eut bientôt le courage de mettre en pratique cette lecture. Puisse donc ce bon esprit dans le cultivateur, et cette sage bienveillance dans le Prêtre se répandre partout, et la cause est gagnée!

Quelques détails maintenant. Deux citoyens de St. Jean Chrysostome ont recueilli, cette année, l'un 1000 minots de navets, l'autre 700, et de grosseur et de qualité remarquables. L'un de ces citoyens, qui avait acquis, il y a quelques années, une terre en très-mauvais ordre qui ne pouvait plus faire vivre son propriétaire et sa famille; terre ruinée en partie par le système de la routine, et de l'autre ne rapportant plus que du chien-dent et autres herbes nuisibles, est devenue toutefois entre les mains du nouveau propriétaire, depuis six ans qu'il l'a soumise au système de rotation, une terre déjà bien autrement productive que ci-devant;—laquelle promet pour l'avenir, si on l'entretient constamment, un résultat assuré et croissant. Déjà sur ce champs, cette année, on a levé 120 voyages de foin, au lieu de 50 à 60 voyages qu'il produisait auparavant; et encore quel foin!

L'autre citoyen de St. Jean, dont la culture est raisonnée, et dont les récoltes en général répondent bien à ses soins, a recueilli 2000 choux, cette année. Si on objecte les moyens pécuniaires de ces cultivateurs intelligents, qu'on sache seulement faire en petit ce qu'ils font en grand, le reste est à la portée de tous les cultivateurs. Semez moins, abandonnez la routine, fumez beaucoup, goûtez partout où il y a besoin, choisissez vos grains de semence; et puis, sarez quand il le faut, sachez bien labourer, n'épuisez point le sol par des moissons toujours les mêmes, semez de la graine de foin avec vos bleds, votre avoine et le reste: voilà presque tous les secrets de ceux qui vous étonnent par les bons résultats de leur culture raisonnée. Ils n'ont point d'autres sortilèges que ceux là; c'est leur Grand et leur Petit Albert! et leurs moyens pécuniaires, auxquels vous attribuez uniquement leur succès, ne sont là que pour la quantité plus grande du terrain amélioré, nullement pour la valeur et la méthode de l'amélioration elle-même.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous commencerons cette fois notre *Quinzaine* par un coup-d'œil jeté sur notre mère-patrie, l'Angleterre. Des débats assez sérieux dans ses chambres législatives viennent d'y traiter de nos destinées politiques et militaires. Certes, parmi les orateurs qui ont pris part à la lutte nous y voyons des défenseurs sincères et généreux, en même temps qu'il faut y reconnaître presque des ennemis, ou du moins des indifférents. Le noble

duc de Newcastle, dont le nom désormais restera attaché glorieusement à nos destinées, s'est rangé tout naturellement du côté favorable à nos intérêts. Il veut un Canada aimé et protégé par l'Angleterre. Il a été témoin parmi nous de la franche loyauté des Canadiens. Il a vu de près leurs ressources, leurs mœurs, leurs aptitudes, l'ensemble de tous leurs moyens pour devenir un peuple sage et heureux ; alors, chaque fois que le noble lord en a eu l'occasion, il a aimé à la saisir pour faire triompher les intérêts canadiens qu'il connaît plus qu'aucun de ses collègues. Il ne sera donc point de l'opinion de ceux qui, en Angleterre, ne veulent rien moins que l'abandon de notre colonie par la mère-patrie. On ne voudrait point nous fournir les moyens de nous défendre contre les ennemis de l'Angleterre plus que contre les nôtres. Heureusement pour nous le duc de New-Castle avec sa puissante influence n'est point seul à représenter nos intérêts. De sorte que nous pouvons espérer qu'une saine politique prévaudra en notre faveur, et que l'Angleterre verra que le Canada, bien autrement qu'au temps de Louis XV, mérite d'être conservé et défendu. Les quelques arpents de neige de cette triste époque y sont changés en provinces dignes tout-à-fait de servir de joyaux à la couronne anglaise, quoique déjà si riche en colonies et en ressources de toutes sortes.

S'il en est ainsi, c'est donc à l'Angleterre, et nullement à la province du Canada, à fournir la principale force militaire qui convient à la défense du pays. Qu'après cela, nous présentions, à nos frais, une aide, un contingent à cette force, c'est ce qu'il nous paraît aussi juste qu'honorable pour nous. Les liens bien entendus entre la colonie et la mère-patrie sont réciproques : les devoirs comme les droits et les intérêts doivent l'être de même.

Sous un autre rapport qui ne tient point à nos intérêts privés, mais bien à l'histoire du jour, qui intéresse tout le monde, on remarque de singulières et tristes choses en Angleterre : choses qui, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, vû le long schisme dans lequel est plongé ce grand empire, viennent de l'absence des vrais principes et du règne, à leur place, de toutes les erreurs.

Ainsi, après le divorce dans le mariage chrétien, proclamé, en Angleterre, et par l'erreur religieuse et par l'omnipotence indue de son Parlement; voilà qu'on tente d'y légitimer aussi l'union incestueuse du beau-frère et de la belle-sœur : crime dont le scandale fut donné, comme on sait, par le roi Hérode; et qui condamné hautement par le saint Précurseur, valut à celui-ci la peine de la décapitation. Or, cela se passait au temps même où le divin législateur habitait avec les enfants des hommes, et où cette loi primordiale était sanctionnée par sa présence. Depuis, cette même loi est restée dans le dépôt des lois de l'Eglise. Rien donc de plus clair. Cependant aujourd'hui un grand empire réputé chrétien, qui déjà, depuis trois siècles, a failli plus d'une fois renverser tout-à-fait l'arche sainte des vraies doctrines, semble vouloir en venir aux derniers attentats contre les lois sacrées du mariage chrétien. Déjà, tout récemment, le baptême chrétien, la divinité du

Christ, le lien indissoluble du mariage, la divine inspiration de la Bible, et bien d'autres vérités sacrées, y ont été défigurées ou mises à néant par le pouvoir humain ou par la liberté d'examen. De sorte que bientôt on ne saura plus, dans ce pays, à part les congrégations catholiques qui y vivent et progressent, malgré la confusion générale des sectes, si, au train qu'y vont les choses, il restera assez de bons principes pour y faire végéter encore longtemps la société, l'état, la famille et l'individu. Hélas ! c'est bien aujourd'hui le mal commun, plus ou moins, dans tous les Etats européens. Aussi sont-ils murs pour le châtiement par la grande verge de la Révolution qui approche et qu'ils commencent à redouter.

Un autre signe des temps et des doctrines, en Angleterre, est donné même du haut du trône. Rompant avec les traditions séculaires de la royauté chrétienne, notre Gracieuse Reine Victoria se dresse, dit-on, un monument dans un simple jardin. C'est là, dit-elle, qu'elle veut reposer après sa mort, avec l'époux qu'elle ne cesse de pleurer. En d'autres temps, qui furent ceux de l'Angleterre même protestante jusqu'à son prédécesseur royal immédiat, un temple chrétien, consacré tout spécialement à cette fin, recevait et conservait les cendres chrétiennes des chefs de la nation. Il en était partout ainsi chez les autres peuples depuis, on peut dire, que le christianisme monta sur le trône dans la personne de Constantin le Grand. Aujourd'hui, après seize siècles d'une tradition aussi sainte devant Dieu que hautement convenable à la dignité royale devant les hommes, la Majesté royale se refuse elle-même aux honneurs et aux avantages sacrés de cette longue et vénérable tradition. Déjà il est vrai, au premier quart de ce siècle, on a déposé la royauté de Napoléon Ier au temple des Invalides, digne sépulture assurément d'un héros et d'un chrétien. Mais St. Denis est le tombeau obligé des rois de France : c'est pourquoi l'on dit que tôt ou tard, si le neveu peut venir à bout d'asseoir en France, permanemment la succession dynastique de l'oncle, les cendres du grand Empereur laisseront les Invalides pour aller reposer sous les dalles de St. Denis. Alors Dieu et le temps auront enfin, il semble, consacré cette lignée impériale après tant de vicissitudes ; et la tradition aura eu encore raison, elle aura vaincu les aberrations d'un siècle livré à tout vent de doctrine, de sentiment ou de fantaisie. Les rois que fait et défait le peuple, à la façon du jour, peuvent dormir partout leur dernier sommeil ; mais les rois qui ne règnent que par Dieu, ont droit aux honneurs sacrés du temple, parce qu'ils ont été envoyés comme les évêques du dehors pour protéger les peuples dans la justice et la vérité. C'est pourquoi, les rois sont encore appelés par St. Paul les ministres de Dieu pour le bien.

Il semble heureusement que l'Angleterre, à bout d'erreurs, va revenir enfin à cette foi unique et souveraine qu'un roi cruel et sans mœurs lui a fait perdre. Voilà que depuis plusieurs années le clergé anglican, les universités mêmes, les grands corps publics, les plus illustres citoyens recrutent le catholicisme d'hommes les plus éminents. Les temples catholiques augmentent en nombre, agrandissent leur enceinte pour recevoir la foule des fidèles. Des conversions journalières, toujours

progressives, et opérées en des hommes de toute nation, dans ce grand centre du commerce universel, grossissent cette foule des fidèles. Des communautés religieuses d'hommes et de femmes, consacrées au besoin spirituel et matériel de l'humanité, surgissent et se perpétuent rapidement dans les principales villes. Enfin, voilà que Londres, grâce aux efforts de l'illustre Cardinal Wiseman, va voir s'élever dans son immense enceinte un autre *Saint-Pierre*, un temple catholique à dimensions monumentales. Là, comme à Rome, tous les peuples chrétiens y pourront prier chez eux.—Le jour des réparations est-il donc venu pour ce grand peuple, pour cette *Ile des Saints* ! Toujours est-il que les choses en sont là, et que de nombreux catholiques, en France surtout et ailleurs, prient depuis longtemps pour le retour de l'Angleterre à la vraie foi. Ces prières, qui ôserait dire aujourd'hui qu'elles ont été vaines ? Au contraire, qu'elles continuent à s'élever vers Dieu pour un peuple si propre aux grandes choses tant du domaine de l'âme que pour l'avantage de l'ordre temporel, public et privé. En effet, quel poids puissant et protecteur l'Angleterre ne mettrait-elle pas aujourd'hui dans la balance des intérêts sociaux des peuples européens, si elle était catholique ! Au lieu de propager l'esprit révolutionnaire par ses émissaires et ses hommes d'Etat, sous le couvert du protestantisme, ce foyer trois fois séculaire de toutes les indépendances ; et par son constitutionalisme qu'elle élève presque à la hauteur d'un dogme, et dont elle fait une panacée gouvernementale sous prétexte de libérer les peuples, même ceux les moins faits pour ce régime forcé ; au lieu, disons-nous, de semer partout l'esprit d'indépendance chez les peuples, si l'Angleterre, revenue catholique, s'employait à la paix du monde en le ramenant sur ses vraies bases sociales, qui ne peuvent être retrouvées que dans le catholicisme, quel magnifique rôle il lui adviendrait dans ce grand œuvre ! Le pressent-elle ?... Ce qu'il y a de consolant c'est que la vérité sur le drame infâme que jouent en Italie la Révolution et le Piémont, commence à se faire chez le peuple anglais ; et ce, jusque dans l'enceinte de son Parlement. Espérons donc et prions, nous canadiens attachés politiquement aux destinées sociales de la nation britannique, que Dieu ajoute à toutes les forces naturelles dont il l'a douée, celles bien plus sûres que donne l'unique foi divine qu'elle a perdue.

Dans notre dernière *revue*, nous disions un mot touchant les honneurs qu'a reçus en France de la part du gouvernement l'institution anti-sociale et anti-chrétienne qu'on nomme la *franc-maçonnerie*. On ferait toute une bibliothèque des auteurs les plus graves, les mieux autorisés, les plus éclairés, qui ont mis à jour les dangers sociaux et individuels qu'ensère cette institution à mille formes, mais aboutissant à un seul but définitif, toujours proscrit jusqu'ici, avec grand droit, par la société, la politique et l'église chrétienne. Aujourd'hui, grâce toujours à l'absence ou à la confusion des principes, les princes, les chefs des nations, dans le protestantisme surtout, sont gazettés publiquement comme *franc-maçons*, ou aspirants aux mystères maçonniques. Dans le catholicisme, cette incompréhensible anomalie s'est fait remarquer assez récemment dans la famille des Buonapartes.

lorsqu'il s'est agi de la lutte présidentielle du *grand-orient* entre le prince Napoléon et le prince Murat ; et, en second lieu, lors de la discussion malheureuse et toute récente, dans les chambres françaises, au sujet de la Société de la St. Vincent de Paul. On sait qu'elle eut l'honneur d'être mise en parallèle avec la *franc-maçonnerie*. Et voilà encore des signes, s'il en fut jamais, de l'époque néfaste que nous traversons.

En Italie, les détails qui se présentent sont que tout se prépare pour arriver à la fin. Les peuples s'ameutent ; la Révolution, avec Garibaldi et Mazzini, s'exerce déjà au tir *national* ; Emmanuel se voit sincèrement débordé, et son nouveau ministre, Ratazzi, ne sait où donner la tête. Il invoque bien l'Empereur plus que jamais ; il le fait presser en tout sens : même il ira à Paris, dit-on. Mais le moyen pour l'Empereur de contenter tout le monde et le Piémont ! Et voilà aussi où en est l'Empereur. De son côté il fait bien quelque chose pour son royal protégé ; Lavalette et Goyon en savent plus qu'il ne faut là-dessus pour leur tranquillité et pour l'honneur de la justice et du droit. En attendant, les évêques du monde catholique se rendent tout paisiblement à Rome, centre aujourd'hui de la tempête qu'on médite et qui peut éclater au moment même que réunis à leur chef, ils acclameront avec lui la gloire céleste des véritables héros chrétiens et des plus sûrs protecteurs des peuples. Que Dieu les assiste ! que Dieu les protège !

Le Beurre.

Ci-suit l'extrait d'une lettre reçue d'une personne haut placée dans notre société. Nous traduisons de l'anglais :

"..... Monsieur, voici un sujet sur lequel je prends la liberté d'attirer l'attention de votre *Gazette*, et je suis certain qu'elle s'en occupera avec intérêt. Je veux parler de la manière de préparer le beurre pour le marché.

"Les cultivateurs ont l'habitude de se servir de gros sel au lieu de sel fin, qui n'est presque pas plus dispendieux. La conséquence est que le beurre ne peut être transporté sur les marchés étrangers sans être préparé de nouveau. De plus, cet article, au lieu d'être placé dans des petites tinettes, grossièrement faites, devrait être mis dans des vases propres et étanches, de plus, il devrait être couvert d'un linge blanc. Par leur procédé, les cultivateurs diminuent le prix de leur beurre. Pourtant toutes les paroisses d'en bas pourraient, comme bien d'autres, fournir une quantité considérable de beurre pour l'exportation. Je suis certain que vos efforts réussiraient à opérer ce changement."

Cette correspondance nous fournit l'occasion de faire quelques réflexions sur le sujet qu'elle traite, et nous la saisissons avec empressement, car nous croyons être utile.

Il y a plusieurs conditions à observer pour faire de bon beurre, nous allons les signaler. En premier lieu, la propreté la plus grande doit être la vertu favorite de la fermière et l'accompagner à l'étable comme à la laiterie. Elle doit éloigner de cette dernière tout ce qui peut en vicier l'air, tenir le plancher et les murs toujours nets. En second lieu, comme l'air est l'agent le plus actif pour faire sortir la crème du lait, il faut lui donner le plus grand jeu possible, conséquemment les terrines ou les vases en fer blanc, destinés à contenir le lait, doivent être très-larges

du haut et rétrécis du bas et doivent rester découverts. Lorsque le lait en est retiré, il faut les laver avec de l'eau bouillante et les frotter de manière à enlever toutes les parties de crème ou de lait qui auraient pu s'y attacher, ensuite on les rince à l'eau froide et on les fait sécher avec soin. En hiver comme en été, on doit s'efforcer de conserver à la laiterie la même température; car si par un excès de chaleur la crème monte trop vite, ou si par une température trop froide, elle monte trop lentement, elle s'altère. Dans le premier cas, elle prend une saveur aigre, et le beurre qu'elle procure est mou et gras. Dans le second cas, elle sent le rance et elle produit un beurre sec et cassant. Pour éviter ces excès, en été on place la laiterie à l'ombre et on établit un courant d'air capable de refroidir la température intérieure, en hiver on chauffe faiblement.

En Canada, l'usage de n'enlever la crème que lorsque le lait est coagulé est assez répandu, cependant cet usage nuit à la qualité et à la conservation du beurre; surtout si on attend que le lait soit acide (sûr). Les crèmes ne doivent pas être prises indifféremment, et il est très-important de choisir un vase où la crème ne puisse pas être altérée par son contact avec le vase. Un vase en terre cuite, en graille ou en frêne n'offrira aucun danger, surtout s'il est fermé avec soin. Chaque fois qu'on y verse de la crème sur celle qui y est déjà déposée, il faut avoir soin de brasser et de les mêler ensemble. La crème ne doit pas rester dans la crèmière plus de cinq à six jours. Plus tôt vous séparerez le beurre du lait de beurre, plus le premier sera doux et fin. Mais pour conserver cette qualité, il faut qu'il soit parfaitement purgé du lait de beurre. Pour que le battage de la crème opère promptement en été, il faut travailler dans le lieu le plus froid, à sa disposition, par exemple, dans la cave, si elle est assez élevée; en hiver, dans un lieu faiblement réchauffé. Quant au battage, l'instrument en usage presque partout et appelé *moulin à beurre*, offre de grands avantages sur la baratte. Autant que possible, il faut retirer le beurre du moulin, dès qu'il est en grains, car alors le lait de beurre n'a pu se renfermer entre les parties grasses, on le fait sortir entièrement, le lavage est plus facile, et le produit plus agréable au goût. Pour pétrir le beurre, il faut se servir de cueillères ou de palettes de bois, et ne se servir des mains que lorsqu'on ne peut faire autrement; et dans ce cas, il faut que les mains soient nettes et pures de toute transpiration.

Pour la salaison du beurre, nous dirons avec notre *correspondant*: Servez-vous de sel fin, car il pénètre plus facilement toutes les parties, se dissout plus aisément; évitez le gros sel, car il ne peut atteindre que certaines parties de la masse, se dissout péniblement ou pas du tout, son effet est presque nul et par là est cause que le beurre est traversé en tout sens par des veines de différentes couleurs qui ne sont rien moins que des parties détériorées. Placez-le dans un vase propre et bien clos, qui ne permette pas à la saumure de s'en échapper, et qui le mette à couvert du contact de l'air extérieur. Si c'est possible servez-vous de vases de graille, de frêne ou de bois dur. Aussitôt que votre beurre est dans son vase, versez-y de la saumure, qui se répandra entre le contenu et ce vase. Couvrez-le

ensuite d'un linge bien blanc et bien net, imbibé de saumure, et mettez-y de plus une couche de sel. Que le couvercle close le vase parfaitement. En employant ces moyens vous augmenterez de beaucoup le prix de votre beurre, car il pourra être choisi pour l'exportation à l'étranger. Ainsi à l'œuvre et succès.

Crédit Foncier.

Nos lecteurs savent déjà qu'une grande assemblée des délégués du Bas-Canada a été tenue à St. Hyacinthe, le quinze du mois dernier, dans le but de s'occuper de l'établissement d'une banque agricole.

Aujourd'hui cette question est à l'ordre du jour, elle fait le sujet des conversations de tous nos cultivateurs. Le manque d'argent, les intérêts ruineux qu'on impose à ceux qui sont dans la nécessité d'emprunter, tout leur fait désirer l'établissement d'une banque où ils pourraient emprunter à des intérêts réduits, à des conditions faciles. Voici ce que nous disait ces jours derniers un cultivateur bien pensant: " Il faut, de toute nécessité, que le Gouvernement et les Chambres nous viennent en aide, soit en passant une loi qui prohibe l'usure; sous les peines les plus sévères, soit en favorisant l'établissement d'une banque, qui nous permette de laisser les usuriers à l'écart avec leur *cher argent*."

Nous espérons que ce trop juste désir sera rempli, et que dans cette Session même, on en viendra à l'une ou l'autre détermination. Nous ne pouvons douter un instant du bon vouloir de nos législateurs envers la classe agricole.

Chemin Taché.

Nous nous empressons de donner insertion à la Correspondance qui suit, vu les services qu'elle peut rendre à bon nombre de nos lecteurs. L'Agent des Terres de la Couronne pour les cantons désignés dans cette correspondance, y fait preuve, comme toujours, de son zèle à favoriser la colonisation. Au nom de tous les intéressés nous l'en remercions.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de choisir la voie de votre importante et utile publication, pour porter à la connaissance de ceux qui désirent s'établir sur les terres traversées par le *Chemin Taché*, dans les Cantons *Garneau*, *Lafontaine* et *Chapais*, que je suis chargé par le Gouvernement d'octroyer de suite les lots qui se trouvent dans cette partie du *Chemin*, à ceux qui en feront la demande.

Pour plus d'éclaircissements, voici comment sont situés ces cantons:

Le canton *Garneau* se trouve vis-à-vis la paroisse de St. Jean Port-Joli; le canton *Lafontaine*, vis-à-vis St. Roch des Aulnets; et le canton *Chapais*, vis-à-vis les paroisses de Ste.

Anne et de la Rivière-Ouelle.

Tous ces cantons, situés sur la même ligne, sont à une distance d'environ 8 lieues du fleuve St. Laurent.

Voici la liste des lots qui restent à octroyer, ce jour, sur la partie du *Chemin Taché* dont il est ici question :

CANTON GARNEAU—*Rang du côté nord du chemin*—Lots, numéros 3, 4, 17, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 35, 36, 37; 39, 40, 41, 42, 43, 100 acres; 44, 106 acres. *Rang du côté sud du chemin*—Numéros 2, 3, 6, 13, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 40, 41, 42, 43, 100 acres; 44, 106 acres.

CANTON LAFONTAINE—*Rang du côté nord du sud du chemin*—Lots numéros 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 102 acres; 39, 125 ac; 40, 120 ac; 41, 115 ac; 42, 109 ac; 43, 105 ac, 44, 104 ac; 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 100 ac; 53, 94 ac; 54, 74 ac; 55, 56 ac; 56, 21 acres. *Rang du côté sud du chemin*—Numéros 25, 98 ac; 33, 132 ac; 34, 136 ac; 35, 144 ac; 36, 58 ac; 37, 66 ac; 38, 73 ac; 39, 79 ac; 40, 85 ac; 41, 91 ac; 42, 97 ac; 43, 101 ac; 44, 45, 46, 47, 53, 54, 55, 106 ac; 56, 119 acres.

CANTON CHAPAIS—*Rang du côté nord du chemin*—Depuis le lot numéro 1 jusqu'à 41, 100 ac; 42, 76 ac; 43, 44, 45, 46, 100 ac; 47, 92 ac; depuis le lot numéro 48 jusqu'à 42, 100 acres.

Voici à quelles conditions :

“ Il sera octroyé 100 acres de terre à tout colon âgé de 18 ans.

“ Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois, et mettre en culture au moins douze acres dans le cours de quatre ans, y bâtir une maison d'au moins 20 x 18 pieds, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions d'établissement; après quoi seulement il aura droit à un titre de propriété. Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptées de l'obligation de bâtir et de résider, excepté sur le lot sur lequel elles demeurent, pourvu que le défrichement requis soit fait sur chacun des autres lots.

“ Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou octroyé de nouveau.

“ Ces chemins ayant été construits aux frais du Gouvernement, les colons seront obligés de les tenir en bon état de réparation.”

Je saisis cette occasion pour prier les personnes qui demandent des terres par la voie de la poste, de bien préciser dans leurs lettres le numéro du lot de terre qu'elles réclament, avec aussi, le rang où il se trouve, soit au nord soit au sud du chemin, et le nom du canton ou township.

Sur les lots qui contiennent plus de 100 acres, il est chargé une somme de \$4 pour le surplus qui s'y trouve, pourvu que ce surplus ne dépasse pas 16 acres; dans le cas contraire, alors, chaque acre au-dessus de 100 acres donné gratuitement coûte 1s. 6d., payable lors de la demande du lot.

Pour éviter aux personnes d'une même localité les dépenses d'un voyage et la perte de temps, nous leur conseillons de déléguer deux ou trois d'entre eux et les charger de choisir pour eux les lots qu'ils désirent prendre.

Je termine avec la persuasion que cet envoi vous sera agréable, puisqu'il vous permettra d'étendre davantage le cercle des nombreux services que vous rendez déjà à la classe agricole du pays.

Agréez, monsieur, l'assurance de mon parfait dévouement, et croyez-moi

Votre obéissant serviteur,

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port-Joli, 3 mai 1862.

Courrier du Canada.

Pour l'encouragement de nos lecteurs, nous donnons ci-après l'appréciation que le *Courrier du Canada* fait de la *Gazette des Campagnes*. Nous le remercions de ses bienveillantes paroles.

“ La *Gazette des Campagnes*, journal du cultivateur et du colon, qui s'était vue forcée, à la suite de circonstances fâcheuses, d'interrompre sa publication, vient de réparaître. D'après les nouvelles combinaisons, cette intéressante publication paraît se trouver dans de bonnes conditions de solidité et de prospérité. Elle se publie maintenant à Sainte-Anne de la Pocatière. Le nouveau propriétaire-gérant est M. Firmin H. Proulx, homme intelligent, qui a longtemps travaillé dans les ateliers du *Courrier du Canada*. Nous ne savons pas le nom du rédacteur agricole de la feuille, mais nous le voyons à l'œuvre dans les deux numéros qui ont déjà paru : style simple, clair, coulant; langage qui convient parfaitement aux cultivateurs ou habitants. Veut-il par exemple, démontrer la nécessité d'améliorer le sol, il a une manière de preuve qui, mieux que tous les raisonnements didactiques, détruit les préjugés, frappe les esprits et y porte la persuasion. Voyez comme il renverse le préjugé, malheureusement trop répandu dans les campagnes, qu'il n'est pas possible d'améliorer les terres.”

(Ci-suit une assez longue citation de notre dernier article.)

Bon exemple à suivre.

Si jamais paroisse s'est montrée digne d'être citée comme modèle dans l'encouragement qui nous a été accordé, c'est bien celle de Notre-Dame de Lévis. Cette paroisse, à l'appel de son pasteur, nous a envoyé 72 abonnements, et promet de nous en envoyer encore presque autant. D'autres localités marcheront bientôt sur la même ligne que Notre-Dame de Lévis et Ste. Anne de la Pocatière, si le zèle des amis de notre *Gazette* se soutient.

Nos remerciements pour l'envoi des brochures suivantes :

Tableaux du commerce et de la navigation, pour la province du Canada, pour l'année 1861.

Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, du Canada, pour l'année 1861.

Rapport du Maître-Général des Postes, pour 1861.

Comptes publics de la province du Canada, pour 1861.

Nous remercions aussi ceux des amis de la *Gazette* qui nous ont adressé des lettres pleines de bienveillance. Quoique nous nous reconnaissons indigne des éloges que contiennent ces lettres, nous n'en savons pas moins gré à ceux qui, pour nous encourager sans doute, nous les adressent.

Deux correspondances remises faute d'espace.

A nos abonnés.

Le Propriétaire-Gérant de la *Gazette* prie les abonnés de lui pardonner le retard de quelques jours apporté à la publication de ce numéro. Ce retard, occasionné par le transport de sa famille de Québec à St. Anne de la Pocatière, devant nécessairement avoir lieu à cette date, ne se renouvellera plus; il peut assurer que la publication se fera maintenant régulièrement.

RECETTES AGRICOLES.

Les deux recettes qui suivent ont été expérimentées bien des fois, et toujours avec le plus grand succès. Nous les avons déjà conseillées nous-mêmes et les personnes qui en ont fait usage n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Soins à donner aux moutons après la tonte.

Aussitôt après la tonte des moutons frottez-les avec le mélange suivant : Pour quinze moutons prenez une chopine et demie d'huile de morue ou autre huile à éclairer, mêlez y un quarton de soufre et enduisez vos moutons. Il n'est pas nécessaire de les couvrir entièrement de ce mélange, il suffit de faire des bandes de deux pouces de largeur sur la longueur du mouton, et distantes les unes des autres d'un pouce. Il faut éviter d'en mettre sur le pis des brebis. Voici quel devra être le résultat de votre opération : Les poux, si vos moutons en ont, disparaîtront entièrement, les œufs de ces poux déjà déposés sur la peau seront entièrement détruits, toutes les matières étrangères qui encrassent la peau seront enlevées pour faire place à la plus grande propreté. De plus la laine poussera plus abondante et plus fine. Trois à quatre jours après cette opération, lavez ces moutons avec de l'eau salée et évitez qu'ils prennent du froid. Pendant ces trois à quatre jours qui s'écoulent entre la première opération et la seconde, il est plus prudent de ne pas les mettre au soleil.

Destruction des poux et des vers chez les bêtes à cornes.

Il arrive fréquemment que des vers blancs qui, plus tard deviennent de véritables chenilles, s'introduisent dans la peau des bêtes à cornes, au-dessus de l'épine dorsale. Ces insectes causent beaucoup de mal aux animaux qu'ils visitent : leur frot perdre leur embonpoint, les font maigrir excessivement et souvent peuvent même leur donner la mort, si on néglige de les détruire. Vous éviterez ces mauvaises conséquences si vous employez le remède suivant : Prenez de l'huile d'éclairage, comme dans le cas précédent, faites-la chauffer jusqu'à ce qu'elle soit prête à bouillir, alors servez-vous en avec la main, ou un morceau d'étoffe ; frottez fortement les endroits affectés ; au bout de deux à trois jours lavez les parties enduites avec de la saumure et c'en sera fait de ces ennemis de nos animaux. Le même procédé peut être employé pour détruire les poux et les insectes de toutes espèces qui s'attachent à faire la guerre aux animaux et même aux personnes ; mais dans ce dernier cas on ne devrait pas se servir d'huile chauffée.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'UN DÉPORTÉ
A LA GUYANE FRANÇAISE.

Et elle alla avec un gros soupir déposer son livre de messe à la place accoutumée.

— Oh ! le vilain ! s'écria-t-elle en se retournant rouge de plaisir, oh ! le vilain ! qui m'a trompée.

Elle tenait à la main une lettre à mon adresse avec un beau cachet de cire verte. C'était la première que je recevais, et elle venait de mon cher André. Nous la lûmes à haute voix et avec force commentaires ; de la journée il ne fut plus question que de la lettre qui, remise précieusement sous son enveloppe, fut soigneusement placée dans le bahut. Chaque quinzaine, à pareil jour, André continua à nous écrire. Enfin, le mois d'août arriva, et nous fûmes de nouveau réunis ; mais alors c'était déjà un savant, il avait remporté deux prix, et parlait d'entrer dans une école militaire. Plus modeste dans mes desirs, je n'avais alors d'autre ambition que de rester auprès de mes parents adoptifs.

J'avais déjà treize ans lorsque je fis ma première communion ; je savais alors lire et compter très-passablement, et j'aurais pu réciter à rebours mon catéchisme, depuis la dernière page jusqu'à

la première. Combien mon âme était pure à cette époque ! je croyais en Dieu fermement et je l'aimais du fond de mon cœur. Aussi, ce fut avec un grand recueillement que je me préparai à le recevoir. Au moment où, si loin de la France, j'écrivais ces lignes, je conserve encore l'image commémorative que le curé donna à chacun de nous en cette occasion. Cette grande et touchante cérémonie fut pour moi la transition de l'enfance à la jeunesse. Le lendemain du jour de Pâques, mon père, qui depuis quelques mois avait cessé de me traiter en enfant, me fit venir en présence de ma mère.

— Pierre, me dit-il, aujourd'hui tu es un homme et j'ai à te parler sérieusement : nous t'avons jusqu'à présent regardé comme un fils, et nous nous engageons à te traiter toujours comme tel ; mais il est juste que tu commences à travailler pour nous. Tu sais lire, écrire et compter, c'est toi qui seras chargé de tenir notre livre de dépenses, et tu t'occuperas du jardin avec ta mère ; dans un an ou deux, si tu fais bien, je te prendrai avec moi pour les oliviers et les garances. Je ne puis pas te faire riche ; mais si tu nous écoutes, tu deviendras un bon et honnête fermier, et peut-être un jour pourras-tu avoir une ferme à toi. Crains Dieu, honore tes parents, fuis les mauvaises compagnies, ne désire pas ce que tu ne peux pas posséder justement, et tu seras heureux.

Je promis en pleurant de me souvenir de ces conseils.

— Que Dieu te bénisse comme nous te bénissons, ajouta-t-il en posant la main sur ma tête. — Que la Vierge te protège et te bénisse, dit ma mère en me passant au cou une petite médaille.

A partir de ce jour, j'entrai sérieusement dans la vie, et les années qui suivirent s'écoulèrent rapidement dans le calme et dans le bonheur. André s'engagea dans un régiment ; nos parents n'avaient pas de quoi payer son école : il y renonça bravement. C'était un beau jeune homme, pas grand, mais fort, leste et hardi. Il choisit pour arme le régiment des chasseurs de Vincennes dont le dépôt se trouvait alors à Draguignan. Un an après il vint passer quinze jours avec nous ; il était déjà corporal et partait pour la guerre d'Afrique. Je ne l'ai revu depuis que dans une bien triste circonstance. George est marié. Louis dirige maintenant la ferme où s'est écoulée notre enfance. Comme me l'avait prédit mon père, je devins un excellent ouvrier, et ma réputation de bon travailleur me valut souvent des offres avantageuses, que je refusais tant que mes deux frères furent incapables de me remplacer. Mais ensuite, je ne voulus plus être à leur charge : je n'avais aucun droit de partager le modeste héritage de ceux qui me regardaient comme leur frère. Dieu m'avait donné la force et la santé, le plus précieux capital d'un ouvrier. Bien décidé à partir, j'allai consulter le bon curé qui, alors âgé de quatre-vingts ans, était resté pour moi le guide le plus affectueux. Je lui fis part de ma résolution ; il l'approuva, tout en m'exhortant à ne pas me hâter et à attendre une occasion favorable.

Elle ne tarda pas à se présenter. Un riche spéculateur venait d'acheter, le long de la rivière du Var, un vaste terrain marécageux qu'il voulait drainer pour y cultiver la garance et le mûrier. Cette exploitation n'était, disait-on, qu'à trois lieues de la maison et nécessitait un grand nombre d'ouvriers. On lui parla de moi avec éloge ; il vint à la ferme sous prétexte de visiter nos plantations, me conduisit à l'écart et me dit le véritable motif qui l'avait amené ; il me dépeignit les avantages nombreux que j'aurais si je voulais m'attacher à son service, me proposant, outre une bonne rétribution, une part des profits éventuels. A la première vue, cet homme ne me déplut pas ; il était petit et replet, sanglé dans son habit bleu, avait les cheveux rouges coupés en brosse, et de petits yeux brillants de malignité ; malgré cela, l'expression de son visage ne manquait pas de douceur, et si sa voix était rude, ses paroles étaient pleines de bonté. En un mot, c'était tout le portrait du bourru bienfaisant.

J'aurais désiré réfléchir, et je lui demandai deux jours.

— C'est une offre d'or, me dit-il, j'ai déjà reçu plus de vingt demandes ; c'est à prendre ou à laisser ; puis-je ou non compter sur vous ?

Il me prêcha si bien que j'acceptai.

— A demain, me dit-il, j'ai votre parole, je vous attendrai au village à quatre heures du soir.

Je rentrai le cœur gros ; ma mère était au jardin.

— Qu'as-tu donc, Pierre ? me dit-elle ; es-tu malade ?

— Non, mère, je vous remercie.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Mars 1862,

Faites à l'École d'Agriculture de Ste. Arne de la Pocatière.

47 degrés, 29 minutes et 7 secondes de latitude Nord. 70 degrés, 1 minute et 40 secondes de longitude Ouest

Jour du mois.	A 6 h. A. M.			A 3 h. P. M.			A 10 h. P. M.			ÉTAT DU CIEL.
	Baromètre	Thermomètre.	Vent.	Baromètre	Thermomètre.	Vent.	Baromètre	Thermomètre.	Vent.	
1	29.110	34	N-E	29.200	33	N	29.410	31	N	Conv't, neige
2	29.540	23	S	29.520	31	S-O	29.570	30	S-O	Très-beau.
3	29.610	24	S-O	29.560	33	N-O	29.550	28	S-E	Très-beau.
4	29.380	30	N-O	29.190	36	N-E	29.170	33	N-E	Couvert.
5	29.130	32	N-E	29.140	33	N-E	29.230	33	N-E	Neigeux.
6	29.210	31	N-E	29.180	33	N	29.200	33	N-E	Neigeux.
7	29.250	31	N	29.340	36	N-E	29.420	32	N-E	Couvert.
8	29.550	31	N-E	29.610	38	E	29.750	31	E	Demi couvert
9	29.880	32	S	29.860	45	S-O	29.810	36	S-O	Couvert.
10	29.690	34	S-E	29.320	38	S-O	29.110	38	S-O	Pluvieux.
11	29.150	36	O	29.340	37	S-O	29.490	32	S-O	Demi couvert
12	29.400	28	S-O	29.300	39	S-O	29.530	25	N-O	Demi couvert
13	29.880	17	N-O	29.930	24	S-O	30.010	13	S-E	Très-beau.
14	30.010	16	S-E	29.870	21	N-E	29.900	21	E	Neigeux.
15	29.920	22	S-E	29.810	25	N-E	29.830	21	N-E	Couvert.
16	29.590	24	N-E	29.350	29	N-E	29.390	26	N-E	Tempête.
17	29.360	21	N-E	29.380	18	N-E	29.510	27	N-E	Tempête.
18	29.610	31	N-E	29.560	28	N	29.600	23	S-O	Très-beau.
19	29.610	24	N-O	29.520	27	S-O	29.620	19	S	Très-beau.
20	29.700	20	S-O	29.710	35	S-O	29.790	29	E	Demi couvert
21	29.790	31	N-E	29.549	36	N-E	29.550	37	E	Demi couvert
22	29.300	33	N-E	29.150	33	N-E	29.140	31	N-E	Neigeux.
23	29.200	34	E	29.160	40	S-O	29.190	29	S-O	Très-beau.
24	29.170	35	S-O	29.130	11	S-O	29.190	36	S-O	Demi couvert
25	29.240	29	E	29.230	34	S-O	29.320	29	S-O	Demi couvert
26	29.420	31	S-O	29.480	39	S-O	29.500	34	S-O	Très-beau.
27	29.520	30	S-O	29.440	41	S-O	29.430	31	S-E	Demi couvert
28	29.390	25	S-E	29.420	34	N-E	29.590	27	S-E	Demi couvert
29	29.680	28	N-O	29.630	37	S-O	29.700	29	S-E	Demi couvert
30	29.770	35	S-O	29.700	37	S-O	29.700	28	S-E	Très-beau.
31	29.620	28	S-E	29.660	36	N-E	29.790	31	N-E	Très-beau.

II a venté			
Nord-Est	pendant	9 $\frac{1}{2}$ jours	La température la plus élevée pendant ces mois-ci a été de 45 degrés Fahrenheit.
Sud-Est	"	3 $\frac{1}{2}$ "	"
Sud	"	1 "	"
Sud-Ouest	"	10 $\frac{1}{2}$ "	La température moyenne a été de 28 degrés 47 minutes Fahrenheit.
Ouest	"	3 "	"
Nord-Ouest	"	2 "	La température la plus basse, 13 degrés Fahrenheit.
Nord	"	1 $\frac{1}{2}$ "	"

Agents de la "Gazette des Campagnes."

- Révd. M. J. Harper, St. Grégoire.
- Révd. M. A. Ladière, St. Fabien.
- Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur au Collège de Joliette.
- M. F. X. Leclere, S. D., Terrebonne.
- Achille Bertrand, écrivain, Isle-Verte.
- George Blais, écrivain, St. Pierre, Rivière du Sud.
- Louis Blais, écrivain, avocat, St. Thomas.
- Jules Casgrain, écrivain, N. P., l'Islet.
- Le Docteur A. A. Duhamel, Maskinongé.
- F. X. Gingras, écrivain, marchand, St. Casimir.
- Etienne Grondin, écrivain, arpenteur, Rimouski.
- Le Docteur Philippe Lassisserey, St. Stanislas de Batiscan.
- Chs. Lindsay, écrivain, N. P., Kamouraska.
- M. Basile Marquis, Ste Famille, Isle d'Orléans.
- Noel Nadeau, écrivain, Cap St. Ignace.
- Thomas P. Pelletier, écrivain, Trois-Pistoles.
- Marcel Poirier, écrivain, N. P., L'Assomption.
- Gonzague Vincent, M. P., St. Ambroise de la Jolite Lorette.

— Tu es pâle cependant, et je suis sûr que tu souffres.
 — Non, mère; je me porte bien.
 Elle me regarda avec inquiétude et continua son ouvrage en silence. J'essayai de travailler à avoir une contenance, mais je n'avais pas le cœur à m'occuper; je jetai mon rateau et sortis me promener dans la campagne. Quand je rentrai, mon père, ma mère et mes deux frères m'attendaient pour souper; ils ne m'interrogèrent pas, mais je vis bien à leurs regards que mon état leur causait de l'inquiétude. Après le repas, mon père me demanda de l'accompagner au jardin. Au bout de quelques pas, il s'arrêta.
 — Pierre, me dit-il, as-tu des secrets pour moi?
 Pour toute réponse, je lui avouai ce que je venais de faire et le motif qui m'avait poussé. Il me laissa aller jusqu'au bout sans m'interrompre.
 — C'est le premier chagrin que tu me causes, me dit-il enfin, j'espérais que tu te regardais comme de la famille.
 Puis, après quelques moments il ajouta :
 — Un homme ne doit avoir qu'une parole : la tienne est engagée, que Dieu te conduise; mais souviens-toi que la maison te sera toujours ouverte, et ne nous oublie pas. Il est inutile d'en parler ce soir à Elisa, demain il sera bien assez tôt.
 Ensuite il me demanda des détails sur la propriété, sur les occupations que j'aurais, et me donna de bons conseils. Le lendemain fut un jour bien triste; ma mère ne fit que pleurer jusqu'au moment de mon départ; alors elle éclata en sanglots. J'avais aussi le cœur brisé; il fallut que mes frères préparassent eux-mêmes mon paquet et que mon père m'averit qu'il était temps de partir. Alors je les embrassai tous une dernière fois et m'éloignai rapidement. Au détour du chemin, je me retournai: ils étaient encore devant la porte et m'envoyèrent un dernier adieu.
 M. Harrys m'attendait au village; je vis en arrivant le cheval attaché près du cabriolet à un de ces arbres que je connaissais si bien.
 — Voilà ce que j'aime, mon garçon, me cria mon nouveau maître de la porte de Pauberge. Eh! quatre heures juste, continuait-il en tirant une grosse montre d'or dont les breloques tombaient en cascade sur son ventre rebondi. Jacques, mets le cheval pendant que nous allons boire une bouteille de bienvenue. Hé! la Zounet, un cachet vert et deux gobelets!
 J'étais fort peu en train de boire, et j'avais plus envie de pleurer que de rire; cependant, comme je ne voulais pas faire dès le premier moment quelque chose de désagréable à une personne dont ma position et ma fortune dépendaient, je me forçai, et nous nous attablâmes. Il me parla encore de ses projets, m'apprii qu'il était Américain, mais qu'ayant marié une de ses filles en France, il avait voulu l'y suivre, et qu'il s'était fait propriétaire pour se créer les occupations.
 Une heure après, nous roulions rapidement sur le chemin des Aulnaies. C'était la première fois que je faisais cette route; mais, à la vitesse avec laquelle nous allions et au temps que nous mîmes, je calculai que la ferme était au moins à six lieues du village. Enfin, je vis à l'horizon une grande ligne de peupliers et d'ormeaux, à l'ombre desquels coulait le Var. Le sol s'inclinait sensiblement vers cet endroit; bientôt nous fûmes en plein marécage: des herbes mêlées de joncs couvraient la plaine, où l'on apercevait ça et là de larges flaques d'eau et des bouquets d'aunés avec leur grosse tête chevelue et leur tronc court et contourné. Du reste, pas la moindre culture.
 — Voilà ma propriété, me dit M. Harrys d'un air triomphant; je l'ai achetée une piastre l'arpent. Bonne spéculation, eh! magnifique spéculation!
 Et il se frappa sur le ventre pour témoigner sa joie.
 — Où suis-je venu me fourrer? pensai-je en moi-même; oh! ma ferme, ma jolie ferme, si jolie, si bien tenue! je l'ai quittée pour venir habiter un trou à grenouilles, sans compter que la rivière et le mauvais air doivent être ici de rudes travailleurs.
 L'Américain comprit sans doute à ma physionomie ce qui se passait en moi.
 — Hé! hé! si vous étiez Kentadien, vous ne vous effrayeriez pas pour si peu, mon cher; vous autres Français, vous attendez que les caïles vous tombent tons rôties du ciel; mais nous, c'est différent: prenez patience et vous allez voir si j'ai fait une mauvaise affaire.

(A continuer.)